

Tel : 05 56 90 60 69

pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 27 avril 2024

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes du département de la Gironde, le **samedi 27 avril 2024, de 12H00 à 20H00.**

Situation actuelle :

Actuellement, des averses localement orageuses progressent du sud vers le nord de la région. Elles donnent déjà de bons cumuls sur les Pyrénées et sur la côte charentaise. L'onde qui s'est développée sur le Golfe de Gascogne en matinée, va progresser d'ouest en est sur la région dans la journée. Elle prend un caractère instable en rentrant dans les terres.

Évolution prévue :

En début d'après-midi, des orages se mettent en place sur le sud-ouest de la région. Ils s'intensifient en arrivant sur l'est des départements de la Gironde et des Landes, avant de progresser vers les départements du nord et de l'est tout en restant très actifs. Ces orages forts présentent une activité électrique intense, pouvant occasionner des violentes rafales de vent (80 à 100 km/h), de fortes précipitations et des chutes de grêles.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :


RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
La sous-préfète de Blaye,
Sous préfète de permanence


Céline MAQUET